

MUSÉES ROYAUX

DOSSIER

DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
L'ÉTAT

*Legs Despreux*

Numéro du dossier :

*5244*

*de 20.000 fr.*

Numéro d'inventaire :

433 L

NUMÉRO  
D'ORDRE

DATE  
DE LA PIÈCE

ANALYSE

N°  
*5244*

*Legs Despreux - 20.000 fr.*

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

N<sup>o</sup> 34126.

N. B. — Rappeler dans la réponse la date  
et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 12 avril 1913.

15 MARS 1912

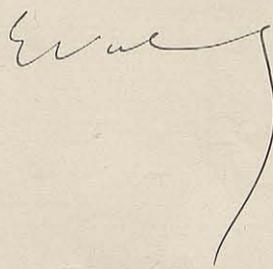
Messieurs,

Comme suite à votre lettre du 11 février dernier, sans n<sup>o</sup>, j'ai l'honneur de vous faire connaître que la somme de frs. 20.000. provenant du legs de feu Mr. F. Verspreuwen, a été versée dans la caisse de l'Etat. Cette somme a été rattachée au budget des Recettes et des dépenses pour ordre de l'exercice 1913.

Vous pouvez, en conséquence, disposer de cette somme, pour l'objet auquel elle est destinée.

Agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Ministre:  
Le Directeur général,



1913

A la Commission directrice des Musées royaux de Peinture et de Sculpture  
à Bruxelles.

Bruxelles, le 17 février 1913.

Ministère  
des  
Sciences et des Arts  
Secrétariat Général  
Affaires Générales  
Personnel et Comptabilité

Reçu de M. Fierens Gebaert,  
Secrétaire de la Commission directrice  
des Musées royaux de Peinture et de  
Sculpture, une somme de vingt mille  
francs (F. 20.000.-), représentant le  
montant du legs fait aux dits  
Musées par feu M. Verspreuwen  
Asselbergh  
Agent comptable.

MINISTÈRE  
des  
SCIENCES ET DES ARTS  
ADMINISTRATION  
des  
BEAUX-ARTS

Bruxelles, le 18 Février 1913.

No 34126.

*Oris. urgent.*

N. B. — Rappeler dans la réponse la date et le numéro de la dépêche, ainsi que l'indication de l'Administration.

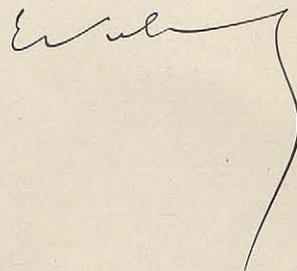
ANNEXE

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire connaître, comme suite à votre lettre du 11 février et, que la somme de frs 20000., provenant du legs de M<sup>r</sup> Verspieren, qui est déposée dans le coffre-fort du Secrétariat des Musées, doit être remise contre un reçu entre les mains de M<sup>r</sup>. Asselberghs, agent comptable du Département.

Cette somme sera versée au Trésor, avec affectation à un fonds de remploi (Budget pour ordre). Sur ce fonds, seront ordonnées les dépenses à payer ultérieurement, au moyen de la somme léguée. Agréiez, Messieurs, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Pour le Ministre,  
Le Directeur Général,



A la Commission directrice des Musées  
Moyens de Peinture et de Sculpture.

à  
Bruxelles.



N<sup>o</sup> 643

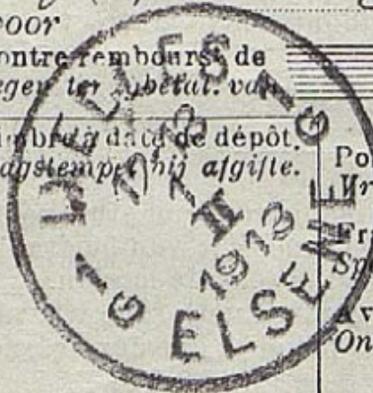
recommandé  
aangetekend

pc (\*\*)

roor

contre rembourse de  
tegen ter betal. van

Timbré de dépôt.  
Dagstempel hij afgifte.



Port  
Vracht

Frais d'express  
Spoedbestelling

Avis de réception  
Ontvangbericht

FR.

C.

TOTAL  
Totaal

No

207

(\*) recommandé  
aangeteekend

pour

(dit)

voor

Cruce

contre rembourst de  
tegen terugbetal. vanTimbre à date de dépôt  
Dagstempel bij afgiftePort  
Vracht } . . . .Frais d'express  
Spoedbestelling }Avis de réceptn  
Ontvangbericht }TOTAL  
Totaal } . .

FR.

C.

A large, elegant handwritten flourish or signature that extends from the right side of the page towards the center, overlapping the 'TOTAL' section.

1 annee  
expirée le 8-2-13

8-2-13

Monsieur le notaire

J'ai l'honneur de vous  
accuser réception de l'acte d'itif  
de 20 000 fr montant des  
legs fait par M<sup>r</sup> F Verspreuwen  
aux meses voyaux.

Veuillez trouver ci-joint le  
procès de levance de legs dûment  
signé par M<sup>r</sup> le marquis Albert  
de Beaufort et par le notaire  
Hippolyte Fieren - Govaert

Recevez

Monsieur le notaire  
F. S.

CHARLES LECLEF

NOTAIRE

TÉLÉPHONE 598

R.

Anvers, le 6 février 1913  
RUE DES ARQUEBUSIERS, 19

AN : 2

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser  
inclus en un accreditif la somme de Frs.  
20.000.- montant du legs fait par Mr.  
Fernand Verspreeuwen aux Musées Royaux.

Je vous prie de bien vouloir me  
renvoyer signée la pièce ci-jointe que je  
régulariserai à la réception pour vous  
éviter un voyage à Anvers.

Veuillez aussi, en me retournant la  
pièce, me donner le prénom de Monsieur le  
Marquis de Beaufort et celui de Monsieur  
Fierens-Gevaert pour me permettre de com-  
pléter la décharge.

Veuillez agréer, Messieurs, avec mes  
remerciments anticipés, l'assurance de ma

considération distinguée.

pro le robaire Sieles

Heuer

Messieurs les Président et Secrétaire  
des Musées Royaux  
de Peinture et de Sculpture  
Bruxelles

MUSÉES ROYAUX

Bruxelles, le 1<sup>er</sup> janvier 1913

191

DE  
**Peinture et de Sculpture**

DE  
BELGIQUE

—  
SECRÉTARIAT

N° .....

—  
ANNEXE

Prière de rappeler, dans la réponse, la date  
et le numéro de la présente.

Monsieur le Notaire

*expédié  
1-2-13*

Par lettre du 31 décembre 1912 vous vouliez bien nous faire connaître que vous pourriez adresser à notre secrétariat "à la fin de la semaine" la somme léguée aux Musées royaux par M. Verspreuwen ainsi que la décharge à signer. Nous venons vous rappeler votre promesse, notre administration attendant le montant du legs Verspreuwen pour faire face à certains engagements.

Recevez, Monsieur le Notaire, l'assurance de notre considération distinguée

Pour la Commission directrice

Le Secrétaire Le Président

*FS*

*M. de Beaufort*

*A* Monsieur Leclef

Notaire à Anvers

CHARLES LECLEF

NOTARIS

TELEFOON 598

Antwerpen, den 31 Xbre. 1912

KOLVENIERSSTRAAT, 19

B :

3 JAN 1913

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous informer que je pourrai vous adresser à la fin de la semaine la somme lèguée aux Musées Royaux par Mr. Verspreuwen. J'y ajouterai la décharge que vous voudrez bien signer.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, l'assurance de ma considération distinguée.



Monsieur Fierens Gevaert

Secrétaire des Musées Royaux

Bruxelles

expédié recommandé  
le 24-X<sup>e</sup> 1912

24 ~~novembre~~ Décembre 1912

Monsieur le notaire

|   |                                |
|---|--------------------------------|
| No 478  | (*) recommandé<br>aangeteekend |
| pour (*)<br>voor<br>contre rembourst de<br>tegen terugbetaal. van   |                                |
| Anvers  |                                |
| Timbre à date de dépôt.<br>Papier recommandé (1/2 g. 1/2 g. 1/2 g.) | Port<br>Vracht                 |
| FR. C.  | }                              |
| Frais d'expres<br>Spoedbestelling                                   |                                |
| Avis de réception<br>Ontvangbericht                                 |                                |
| TOTAL<br>Totaal   |                                |

BRUSSELS  
17-18  
24  
1912  
A  
1  
3

à propos de vos bonnes  
je me demande si ce  
n'est en l'honneur de  
vous et j'ai vu vos  
portraits. ~~Parce que~~  
me permet de vous en faire  
adresser une copie avec un  
pli <sup>en exprimant l'espoir</sup> ~~avec espoir~~ de recevoir  
bientôt ~~vos~~ réponse.

Recevez monsieur le  
notaire l'assurance de mes  
sentiments les plus distingués  
de votre dévoué de la C.O.

F.S

A Monsieur le notaire de Clef  
Rue des Archevêques 19  
Bruxelles

expédié  
recommandé  
le 24-X<sup>e</sup> 1912

24 ~~novembre~~ Décembre 1912

Monsieur le notaire

Ne recevant point de vos bonnes  
nouvelles, je me demande si ce  
telle que j'ai eu l'honneur de  
vous ~~envoyer~~ <sup>envoyer</sup> et j'ai vu  
est bien parvenue. ~~Pour~~ <sup>Pour</sup>  
me permet de vous en faire  
adresser une copie avec ce  
pli ~~ou~~ <sup>en exprimant l'espoir</sup> de recevoir  
bientôt ~~vos~~ <sup>votre</sup> réponse.

Recevez monsieur le  
notaire l'assurance de mes  
sentiments les plus distingués  
de votre dévoué  
de la C.O.

F.S.  
Le Clet  
A monsieur le notaire  
Rue des Archevêques 19  
Bruxelles

commandé don  
francs, en Belg  
s étrangers.  
issement d'une  
bit assurée.  
1879, art. 44 e

afgeteekend stu  
goeding van 5  
vreemde land  
ener verlorene  
akelijk dat dez  
1879, art. 44 e

Madrid 10/11/1912

9 x 6

Monsieur le notaire

Comme suite à votre lettre du 21 j'ai  
je vous serais reconnaissant de me  
faire connaître ~~si~~ s'il est indispensable  
que l'acte de délivrance des legs verspreuven  
~~soit~~ <sup>soit</sup> signé à Breves. Le personnel  
administratif des mines royales de peintures  
et de soufre ne comprend ~~en dehors~~  
~~que~~ le ~~troupe~~ le secrétaire de la Commission  
Directrice et un commis. Il n'est  
extrêmement difficile à mon commis  
comme à moi de vous déplacer. Il y  
aurait d'autre part quelque danger  
~~à~~ à voyager avec 2000 fr sur  
soi. Je viens donc vous demander si  
vous ne pouvez m'envoyer l'acte  
de délivrance à la signature et  
une chèque du montant de 2000 fr  
à toucher dans une banque bruxelloise.  
J'espère que vous pourrez accepter cette  
solution et je vous prie de

le secrétaire de la C. D.

P 13

CHARLES LECLEF

NOTAIRE

Anvers, le 21 9bre. 1912

RUE DES ARQUEBUSIERS, 19

*Appellé à réception  
de même faire*

à Messieurs les Président et Membres  
de la Commission Directrice des Musées Royaux.  
Bruxelles.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir, en réponse à votre  
honorée du 24 Octobre dr., Administration des Beaux-Arts, numéro  
34126, que je suis en mesure de délivrer le legs de 20.000 Frs.  
fait par Mr. Fernand Verspreuwen aux Musées Royaux.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir m'informer  
du jour et de l'heure auxquels Mr. le trésorier de la Commission  
directrice des Musées Royaux de peinture et de sculpture pourra  
se rendre en mon étude pour toucher la somme et signer l'acte de  
délivrance de legs.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de ma parfaite con-  
sidération.





Exp. rec. le 20.5.11

Monsieur,

Je vous remercie de la  
bonne nouvelle que m'annonce  
votre lettre du 17, ~~la~~ qui ~~sera~~  
~~d'assistance~~ ~~pour~~ ~~ce~~ ~~qui~~  
~~concerne~~ ~~que~~ ~~des~~ ~~ventes~~ ~~prochaines~~  
~~vous~~ ~~offrirez~~ ~~l'occasion~~ ~~d'emploi~~  
~~désirables~~. Je transmets votre  
lettre à M. le Ministre des  
Sciences & des Arts, aux fins  
de vue des autorisations nécessaires  
~~et~~ ~~je~~ ~~vous~~ ~~serais~~ ~~reconnaissant~~ ~~de~~  
me faire connaître les intentions

Des héritiers de M<sup>r</sup> Vesprennes  
quant à la délivrance de la  
somme léguée.

Écritte après l'apurement  
de toute ma considération.

Signé/ C. Beaumont  
Président de la  
Commission du Musée.

Après le 20 5-11  
2 années

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire tenir en  
contre une lettre que m'a adressé M<sup>r</sup> l'avocat  
Van Sante, d'auvers la une copie de l'accusé  
de réception que j'ai cru pouvoir lui adresser  
tenir. C'est à vous, Monsieur le Ministre, à  
statuer sur l'acceptation des dispositions de  
M<sup>r</sup> Verspreunen & vous ~~avez~~ voudrez bien nous  
faire connaître votre ~~avis~~ décision  
Veuillez agréer ma haute cour

cy

René Van Santen

Anvers le 17 mai 1911

Avocat

Monsieur le <sup>D</sup>irecteur du Musée royal des Beaux-Arts de  
Bruxelles (Musée Ancien)

En ma qualité d'exécuteur testamentaire, j'ai l'avantage de vous faire savoir que feu Monsieur Fernand Verspreuwen, décédé à Anvers le 9 et désigne le Musées Royal des Beaux-Arts de Bruxelles, musée ancien, comme légataire pour une somme de vingt mille francs, une fois donnée.

Je vous écris la présente sans engager les héritiers avec lesquels vous devrez vous mettre d'accord pour que je liquide ce legs.

Le testament olographe du 11 janvier 1911 a été déposé entre les mains de Monsieur le Président du tribunal de première instance d'Anvers par les soins du notaire Leclef.

Agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées

signé René Van Santen